

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
D'ERCÉ-PRÈS-LIFFRÉ  
DU 29 JUILLET 2021**

**Date de convocation et d'affichage de l'ordre du jour :**

25 juillet 2021

**Date d'affichage du compte-rendu de la réunion :**

9 août 2021

L'An deux mil vingt et un, le vingt-neuf juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Ercé près Liffré, légalement convoqué le vingt-cinq juillet deux mil vingt et un, s'est réuni à la salle du Relais des Cultures en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Bertrand CHEVESTRIER, Maire.

**Etaient présents :** B. CHEVESTRIER - N. BEAUDOIN - D. GARNIER - E. FLAUX - I. GAUTIER - M. MARDELE - F. LE MOUEL - G. BRIENS - A. HOUET - J. BERLIERE - V. LOTODE

**Absents :**

J. LINAY

O. LE NORMAND

M. LETONDEUR

**Etaient absents excusés :**

M. DI MAMBRO ayant donné procuration à B. CHEVESTRIER

K. STEPHEN ayant donné procuration à N. BEAUDOIN

M. GRIGNON ayant donné procuration à J. BERLIERE

M. GUILARD

**Secrétaire de Séance :** Isabelle GAUTIER

M. le Maire demande s'il peut rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Remboursement d'une facture
- Tarifs Enfance Jeunesse - Accueil de loisirs Sans Hébergement (ALSH) mercredis

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

**Point 1 Choix du groupement de Maîtrise d'œuvre (MOE) pour la rénovation et l'extension du Centre de Loisirs**

Par délibération n°270521-1 du 27 mai 2021, le Conseil Municipal a approuvé le lancement d'une consultation de Maîtrise d'Œuvre (MOE) pour le rénovation et l'extension du Centre de Loisirs.

Ainsi, une consultation a été effectuée du 31 mai 2021 au 6 juillet 2021 sur la plateforme dématérialisée <https://megalibretagne.org>. Cinq entreprises ont déposé une offre. Parmi elles, trois ont été retenues pour la phase des auditions.

Les trois groupements se sont présentés à l'audition tenue le 23 juillet 2021.

M. le Maire présente le rapport des analyses des offres au Conseil Municipal.

Au vu du classement, il est proposé de retenir le groupement AVJ - Atelier Valentine Jamet pour un montant de 67 500 € HT.

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité décide de :**

- **RETENIR le groupement AVJ - Atelier Valentine Jamet pour un montant de 67 500 € HT ;**
- **AUTORISER M. le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché nécessaire pour sa bonne exécution.**

## **Point 2 Remboursement d'une facture**

Des achats de fournitures et de peinture étaient prévus par l'Accueil de Loisirs à Leroy Merlin. Il s'est avéré sur place que le compte de la commune avait été fermé pour inactivités. Le personnel en charge des ouvertures de compte étant absent pour congés d'été, il n'a pas été possible d'effectuer ces achats.

Afin que l'Accueil de Loisirs ne soit pas pénalisé dans ses activités, Mme Marie DI MAMBRO, Adjointe à l'Enfance-Jeunesse a réglé personnellement ces achats pour un montant de 222,60 € TTC.

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité décide de :**

- **REMBOURSER la somme de 222,60 € TTC à Madame Marie DI MAMBRO, Adjointe à l'Enfance-Jeunesse.**

## **Point 3 Tarifs Enfance Jeunesse - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) mercredis**

Par délibération n°150721-6, le Conseil Municipal a adopté une nouvelle grille tarifaire basée sur 9 tranches de quotients familiaux.

Il est proposé une correspondance simple des anciens tarifs ALSH mercredis sur les nouvelles tranches :

	<b>Quotients</b>	<b>Tranches</b>	<b>½ journée</b>
Tarifs à valider	0	T1	1,77 €
	400	T2	1,77 €
	600	T3	1,77 €
	800	T4	3,08 €
	1000	T5	3,08 €
	1150	T6	3,74 €
	1300	T7	3,74 €
	1500	T8	4,42 €
	1900	T9	4,42 €

Les autres tarifs ½ journée restent inchangés.

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité décide de :**

- **ADOPTER les tarifs ALSH mercredis tels que présentés ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.**

L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 22h.

**SIGNATURES : B. CHEVESTRIER**

N. BEAUDOIN

D. GARNIER

M. GUILARD

E. FLAUX

Absente excusée

M. DI MAMBRO

K. STEPHEN

J. LINAY

O. LE NORMAND

Absente excusée

Absente excusée

Absent

Absent

I. GAUTIER

M. MARDELE

F. LE MOUEL

G. BRIENS

A. HOUET

M. GRIGNON

J. BERLIERE

M. LETONDEUR

Absente excusée

Absente

V. LOTODE